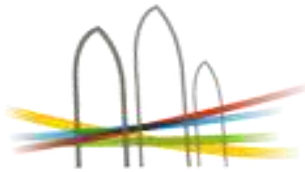


Annonces du 25 au 31 Mai 2020

REPRISE DES MESSES



ÉGLISE CATHOLIQUE DE LA SOMME

Secteur 10 – Amiénois Ouest

Paroisse St Pierre et St Paul de Liomer

.....

**DISPOSITIONS PRATIQUES EN VUE DE LA REPRISE
DE NOS CELEBRATIONS LITURGIQUES**

Frères et Sœurs,

Vous avez été nombreux à être surpris par la reprise des offices ce dimanche 24 Mai. En effet, tout est allé très vite, et le seul canal via internet n'a pas suffi à vous tenir tous informé. Veuillez nous en excuser.

Ceci étant, sous l'autorité de l'évêque, et en concertation avec l'équipe de conduite pastorale, nous vous informons qu'à compter du dimanche prochain 31 Mai (Fête de la Pentecôte) et ce jusqu'à nouvelle disposition, nos célébrations vont se tenir en deux (2) lieux différents selon la programmation suivante:

- **Samedi soir (18h30) : Hornoy-le-Bourg**

- **Dimanche (9h30) : Beaucamps-le-Vieux**

Vous êtes vivement invités à vous rendre à la messe qui a lieu dans votre village, ou au plus près de chez vous. Ceci afin de respecter les règles en vigueur : nombre limite de participants, et interdiction de flux important à un endroit. Les personnes fragiles ou à risque sont invités à la prudence quant à leur participation aux offices. Et les recommandations qui suivent seront de rigueur pour tous :

- 1- **Le port du masque est obligatoire à tous.**
- 2- Du gel hydro alcoolique sera placé à la disposition de tous pour permettre un lavage de mains systématique à l'entrée comme à la sortie de l'église.
- 3- La feuille de chant vous sera envoyée par mail quelques temps avant. Prière de l'imprimer et venir avec.
- 4- Le respect des gestes protecteurs et de distanciation physique sera de rigueur.
- 5- Quête : pas de transmission du panier de quête, celui-ci vous sera présenté à la sortie de la célébration pour recueillir votre offrande.
- 6- Le mouvement de communion se réalisera en conservant une distance suffisante lors de la procession. La communion sera reçue main étendue bien à plat, en respectant une distance suffisante avec le ministre.

NB : Ce dimanche 31 Mai (Pentecôte), nous procéderons à la bénédiction des rameaux et/ou buis pour ceux qui ne l'ont pas fait ce dimanche-là. En vous redisant ma confiance, je vous assure de ma prière.

Abbé Daleb MPASSY (Curé)

Voici le décret qui nous l'autorise :

(1): Décret n°2020-618 du 22 mai 2020:

« III. Les établissements de culte relevant du type V sont autorisés à recevoir du public dans le respect des dispositions qui leur sont applicables et dans des conditions de nature à permettre le respect des dispositions de l'article 1er.

« Toute personne de onze ans ou plus qui accède ou demeure dans ces établissements porte un masque de protection répondant aux caractéristiques techniques fixées par l'arrêté conjoint des ministres chargés de la santé et du budget mentionné au K bis de l'article 278-0 bis du code général des impôts. L'obligation du port du masque ne fait pas obstacle à ce que celui-ci soit momentanément retiré pour l'accomplissement des rites qui le nécessitent.

« Le gestionnaire du lieu de culte s'assure à tout moment, et en particulier lors de l'entrée et de la sortie de l'édifice, du respect des dispositions mentionnées au présent III.

« Le préfet de département peut, après mise en demeure restée sans suite, interdire l'accueil du public dans les établissements de culte si les conditions de leur organisation ainsi que les contrôles mis en place ne sont pas de nature à garantir le respect des dispositions mentionnées au présent III. »

En pratique, voici les règles à respecter :

- **masque obligatoire**
- **lavez-vous les mains en entrant et en sortant de l'église avec le gel hydro-alcoolique**
- **pas de rassemblement sur le parvis, ni à l'entrée ni à la sortie**
- **pas de croisement des personnes pour entrer et sortir de l'église**
- **mouvement circulatoire à sens unique pour la communion**
- **nous vous demandons de vous installer une chaise sur deux et 1 rang sur 2**
- **pas d'embrassades, ni de serrage de mains, un clin d'oeil suffira.**

Bonnes messes à tous. Que le Seigneur nous bénisse !

Daleb Venceslas MPASSY



Lien d'information Diocèse : → <https://www.amiens.catholique.fr/dossiers/359815-reprise-des-messes-et-lignes-directrices/>

Lien d'information Ministère de l'Intérieur : → <https://www.amiens.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/9/2020/05/Lignes-directrices-concernant-la-lutte-contre-la-pandemie-de-COVID-pour-la-reprise-des-cultes.pdf>

OUVERTURE DES EGLISES

Certaines églises sont également ouvertes afin que celles et ceux qui le souhaitent puissent aller prier, se recueillir, allumer un cierge, visiter, ...

Voici la liste (à notre connaissance) des églises ouvertes :

- BEUCAMPS le VIEUX : tous les jours en général de 8h à 19h
- LIOMER : tous les jours de 9h à 17h
- HORNOY : tous les jours de 10h30 à 19h
- BEUCAMPS le JEUNE : une matinée sur deux à partir du 11 mai de 9h à 12h
- INVALID BOIRON : tous les samedis toute la journée
- BOISRAULT : tous les jours de 11h à 19h

Dès que d'autres églises seront ouvertes, nous vous préviendrons. En attendant, n'hésitez pas à solliciter vos répondants de village.

Que Dieu vous bénisse et vous garde en bonne santé !

Intentions de Prières: Semaine du 25 au 31 Mai 2020

Lundi 25 Mai :

- Messe en Action de Grâce pour le personnel soignant durant ce temps de Covid-19 par Laurence DIZENDERMEL

Mardi 26 Mai :

- Messe pour René et les défunts de la Famille AVYN-NOLLET
- Messe pour Christine et René BRÉART

Mercredi 27 Mai :

- Messe pour Imelda et Henry CRÉPIN
- Messe en Action de grâce pour les bienfaits du Seigneur, par René THIBAUT

Jeudi 28 Mai :

- Messe pour les défunts de la Famille DIZENGRMEL
- Messe pour André et Hélène WAMBEKE

Vendredi 29 Mai :

- Messe pour la Sœur Marie Jean-Luc
- Messe en supplique au Seigneur pour la santé de Jean-Marie et Nathalie

Samedi 30 Mai :

- Messe pour Jacky CHENEL
- Messe en l'honneur de Notre Dame de Lourdes, et de Saint-Claude
- Messe pour Vincent LUCAS

Dimanche 31 Mai (Pentecôte):

- Messe à l'intention de la Famille LHERMITTE
- Messe pour René et Évelyne VERU
- Messe pour Gilles et Marcelle MOREL et leur fils Francis
- Messe en Action de grâce pour les bienfaits du Seigneur, par Marie-Ange BABKA

NB: N'hésitez pas à nous faire parvenir vos intentions que nous pouvons célébrer chaque jour aux messes quotidiennes.

Bonjour à tous,

Au moment où le prêtre offre à Dieu le pain et le vin pour qu'ils deviennent corps et sang du Christ, vous êtes invités à vous offrir vous même pour le salut du monde. L'argent que vous donnez représente votre offrande spirituelle.

Pour faciliter votre participation à l'offrande, le Diocèse a mis en place deux liens internet facilement communicable : <http://laquete.catho80.com> et <http://offrirunemesse.catho80.com>

Ces deux liens renvoient sur le même site mais ils permettent de faire deux communications différentes. N'hésitons pas à nous en servir chaque dimanche pour participer à la quête et/ou à les faire connaître.

Je vous souhaite un bon week-end et un bon dimanche de la miséricorde.

Cordialement,
Le curé de la Paroisse

Daleb Venceslas MPASSY
daleb_mpassi2@yahoo.fr

**08 Rue James Vacandart,
80430 Beaucamps le Vieux (France)**
(+33) 75 12 90 900

REPORT des 1ères Communions et Professions de Foi

Au vu de la situation actuelle, le Père Daleb et son équipe ont choisi de reporter les 1ères Communions et les Professions de Foi au mois d'octobre.

Ceci afin de laisser le temps aux familles de se réorganiser et de pouvoir vivre la rentrée scolaire sereinement.

Cela donnera également le temps à la paroisse de reprogrammer quelques séances de KT avec les enfants, afin de les préparer au mieux à la 1^{ère} Communion ou à la Profession de Foi.

Voici donc les nouvelles dates :

Retraites pour les deux évènements les **3 et 4 octobre 2020**

L'organisation de ces deux jours sera étudiée ultérieurement.

1ères Communions :

– paroisse de Liomer : **Samedi 10 octobre à 18h30** à Hornoy

– paroisse de Poix : **Dimanche 11 octobre à 11h** à Poix

Professions de Foi :

– paroisse de Poix : **Dimanche 18 octobre à 11h** à Poix

– paroisse de Liomer : **Dimanche 25 octobre à 11h** à Beaucamps-le-Vieux

Concernant les Remises de Croix, une date sera fixée plus tard, peut-être lors de la messe de rentrée du KT en septembre.

Les inscriptions KT se dérouleront dès la dernière semaine du mois d'août.

Pour toute autre question, la situation reste incertaine : nous sommes confinés **jusqu'au 11 mai**, et nous n'avons pas encore d'informations sur ce qui se passera ensuite.

Nous continuerons bien sûr à vous tenir informés de l'évolution des décisions paroissiales, en fonction de la progression des mesures sanitaires.

Patience et bon courage à tous, surtout prenez bien soin de vous et des autres.

Fraternellement,

Le Père Daleb et son équipe

Adresses des sites de la paroisse :

Site du diocèse – Page paroisse :

<https://www.amiens.catholique.fr/les-paroisses/secteur-10-amienois-ouest/paroisse-saint-pierre-saint-paul-de-liomer-hornoy-le-bourg/>

Page Facebook :

<https://m.facebook.com/paroisse.dehornoybeaucamps/>